



INP Grenoble

DEPARTEMENT
FORMATION CONTINUE

Affaire suivie par Ouarda Cesarano
Tél. 04.76.57.47.38
e-mail Ouarda.Cesarano@inpg.fr

ANNÉE 2007-2008

NOTE A L'ATTENTION DE CEUX QUI REPRENENT DES ÉTUDES D'INGÉNIEUR DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE

Sont concernés :

- I -** Les titulaires d'un DUT qui ont suivi le cycle préparatoire spécifique formation continue de l'INPG ou le DPIC et **qui ont trois ans d'expérience professionnelle** à l'entrée de la 2^{ème} année d'école d'ingénieur de l'INPG.
- II -** Les titulaires d'une Maîtrise, d'un DEST entrant en 2ème année d'école d'ingénieur de l'INPG dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, d'un congé individuel de formation ou en qualité de demandeur d'emploi et **ayant eu une activité salariée d'au moins deux ans.**
- III -** Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur entrant en Année de Spécialisation dans l'une des écoles d'ingénieur de l'INPG, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, d'un congé individuel de formation ou en qualité de demandeur d'emploi et **ayant eu une activité salariée d'au moins deux ans.**
- IV -** Tous les candidats non titulaires d'un diplôme d'ingénieur qui veulent suivre le cursus d'un Année de Spécialisation en vue d'obtenir un D.H.E.T. de l'INP Grenoble

Le suivi administratif de la formation continue est assuré par le Département Formation Continue, situé au 46, avenue Félix Viallet à Grenoble.

Les documents administratifs destinés aux organismes gérant les C.I.F., aux ASSEDIC, aux entreprises doivent être complétés par ce département.

Nous sommes à votre disposition.

Ouarda Cesarano
Secrétaire Responsable des Formations
d'Ingénieur

Département Formation Continue

46, avenue Félix Viallet ■ 38031 GRENOBLE CEDEX 1 ■ FRANCE

Tél. + 33 (0)4 76 57 47 08 ■ Fax + 33 (0)4 76 57 47 61

Internet <http://formation-continue.inpg.fr> ■ E-mail formation-continue@inpg.fr